

2013

RAPPORT SUR L'ETAT DE
CONSERVATION DU SITE
DES PALAIS ROYAUX
D'ABOMEY

BENIN
LES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY
SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

C 323
Année 1985,
Critères iii & iv



INTRODUCTION

Inscrit le 06 décembre 1985 sur la liste du Patrimoine Mondial et la liste du Patrimoine Mondial en péril de l'Unesco le bien culturel « **les palais royaux d'Abomey** » a été retirés de la Liste du Patrimoine Mondial en péril par décision du Comité 31 COM 7A. 14 avec la recommandation que l'Etat béninois poursuive les efforts de consolidation et d'amélioration de l'état de conservation du site avec pour boussole le plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site qui vient d'être actualiser suite aux recommandations du Comité du patrimoine mondial.

Ainsi, l'Etat béninois vient de se doter d'un outil important pour canaliser et rationaliser de façon efficiente la mise en œuvre des recommandations et décisions du Comité du Patrimoine Mondial par les efforts d'amélioration de l'état de conservation du site, basé essentiellement sur l'application point par point, du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site (2013-2018) ; document de partenariat par lequel l'évolution et la consolidation de l'état de conservation du site connaît une bonne traçabilité.

Le comité du patrimoine mondial rappelant la décision 36COM 7B.40 et en prenant note des informations remises par l'Etat partie sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions de conservation et de valorisation du site. Ainsi, les demandes du Comité du Patrimoine Mondial contenu dans la décision **37 COM 7B.46** et qui stipule:

- Elaborer un plan de gestion des risques de catastrophes
- Elaborer une politique de reconstruction des différents espaces ou bâtiments du site
- Achever la mise à jour du plan de gestion et de conservation du site

C'est en satisfaction des différents points ci-dessus énumérés que le présent rapport a été élaboré ; il présente les articulations développées ainsi qu'il suit:

I- REPONSE DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

1.1- Elaborer un plan de gestion des risques de catastrophes

Conformément à la demande du Comité du patrimoine mondial, le site des Palais Royaux d'Abomey vient de se doter d'un plan de gestion des risques et catastrophes. Ce plan a vu le jour grâce à un projet de site sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial porté par Le FPMA, en relation avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM, l'EPA, le Centre pour le développement du patrimoine en Afrique (CHDA) et la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF). Ce projet de site s'est concentré sur la gestion des risques aux Palais royaux d'Abomey. Ce bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1985 en raison de dommages causés par une tornade, en a été retiré en 2007, après des efforts concertés pour améliorer sa conservation et sa gestion. En 2009 et 2012, le bien a été endommagé par des incendies ayant détruit plusieurs bâtiments, des murs et des bas-reliefs.

Les objectifs ci-après ont été assignés au projet de site :

- Améliorer la gestion des risques et la conservation des Palais royaux d'Abomey
- Améliorer la capacité des praticiens du patrimoine et des communautés à mieux planifier les risques (y compris les conflits) et prendre les mesures de conservation nécessaires après une catastrophe.
- Accroître les connaissances et les compétences en matière de conservation.
- Entreprendre un chantier pilote de conservation intégrant les stratégies de gestion des risques
- Consolider le réseau de professionnels et membres de la communauté qui sont capables de traiter les défis in situ sur les biens du patrimoine mondial.

Notons que le projet de site est une activité à caractère pédagogique en vue de renforcer les capacités de professionnels du patrimoine sur un sujet, en l'occurrence la gestion des risques dans le cas présent par des échanges d'expériences et de bonnes pratiques et par la mise en œuvre d'un chantier-

pilote alimenté par les résultats des réflexions. Deux grandes activités ont donc composées le projet de site :

- ***Un atelier de renforcement de capacités*** : il a vise à réunir des praticiens du patrimoine et des communautés sous la houlette de personnes ressources aguerries pour réfléchir sur un problème de conservation qui se pose au site des palais Royaux d'Abomey sur la base de leurs expériences professionnelles. Ce fut aussi l'occasion d'établir un cadre de concertation avec les différents acteurs du site en vue d'améliorer la gestion du bien sur le sujet en cause.

Un chantier-pilote de conservation : il a eu pour but de mettre en œuvre un projet de conservation (réhabilitation/restauration) d'une partie du bien objet du projet de site en vue de mettre en œuvre certaines résolutions issues de l'atelier.

Ainsi, l'atelier a permis de concevoir deux esquisses de plan de gestion des risques qui ont été capitaliser par la Direction du Patrimoine Culturel pour la rédaction du plan de gestion des risques et catastrophe qui est une partie intégrante du plan de conservation et de gestion actualisé

1-3- Elaboration d'une politique de reconstruction des différents espaces ou bâtiments du site

Suivant les recommandations de la mission conjointe de suivi-réactif : - ICCROM, - Centre du patrimoine mondial - ICOMOS, en collaboration avec les autorités Béninoises effectuée du 03 au 07 décembre 2012, l'état parti, le Bénin, en attendant de rédiger une politique de reconstruction du site, a introduit un chapitre dans le nouveau plan de gestion actualisé pour fixer les stratégies de reconstruction des Palais. Cette réflexion a permis de catégoriser les différentes espaces du site qui se présente comme suit :

- 1- Espace musée, qui intègre les palais de Ghézo et de Glèlè
- 2- Espace centre d'interprétation historique qui intègre le palais Dowomè(palais de Béhanzin)
- 3- Espace de valorisation de l'Artisanat lié au site des palais royaux
- 4- Espace de conservation et de promotion du patrimoine intangible lié au site

1-4- Mise à jour du plan de gestion et de conservation du site.

En tirant leçon des deux cycles de mise en œuvre d'un Plan de Gestion et de conservation sans résultat satisfaisant a conçu le premier draft d'un nouveau plan de gestion qui est disponible depuis décembre 2013 et qui sera mis en œuvre de une pour période transitoire de six mois. Cette période de six mois est proposée pour permettre de déceler les imperfections du plan et aussi de finaliser l'évaluation des deux autres plans précédents.

A la fin de cette période transitoire et cette application pilote, il sera procéder à l'amélioration du document et à sa validation sur une période de cinq ans.

Ce premier draft intègre :

- une réflexion stratégique de reconstruction des palais ou de toutes autres composantes significatives du bien;
- un plan de la gestion des risques et des catastrophes.

II- Autres problèmes de conservation actuels identifiés par l'Etat partie sur le site

Le chantier pilote de conservation a permis de faire des travaux de réhabilitation qui se résument par les travaux et activités sont les suivants :

PALAIS HOUEGBADJA	<ul style="list-style-type: none">- travaux de restauration des toitures des cases,- traitement contre les termites,- dessouchage des racines de chiendents et d'arbustes,- rechargement et drainage des cours intérieures et abords immédiats extérieurs, mise en service des égouts,- Mise en place de pare-feu de 5 mètre de large autour du Palais.- Installation d'extincteurs en fonction des recommandations des sapeurs-pompier.
ZONE NORD DU MUSEE	<ul style="list-style-type: none">- travaux de reprise des toitures des deux temples Agassouhoué et traitement contre termites,- traitement au xylophène des 4 tombes des rois Agonglo et Guézo et de leur 41 épouses (contre les

	<p>termite et les perce-bois),</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de pare-feux de 5 mètre de large autour des tombes et temples, - installation d'extincteurs en fonction des recommandations des sapeurs-pompiers, - installation d'un système de détecteurs d'incendie à titre expérimental
POUR L'ENSEMBLE DU SITE	<ul style="list-style-type: none"> - révision et remise en service du système de vidéosurveillance dans la zone du musée, - formation d'une dizaine d'agents et d'artisans du site à la lutte contre les incendies, - stage d'insertion pour un jeune professionnel du patrimoine sur la conduite de travaux de conservation en vue de son insertion ultérieure dans l'équipe de gestion du site.

En raison des contraintes de terrain, des difficultés d'ordre technique et d'approvisionnement en matériaux locaux de conservation, comme la paille et des essences de bois de charpente résistant aux insectes, les travaux du chantier-pilote ont enregistré du retard.

À ce jour, les principaux travaux du chantier sont terminés. Une remise officielle du chantier a été effectuée.

Quelques images du Palais Houégbadja



Quelques images de la zone nord du Musée

AVANT

APRES

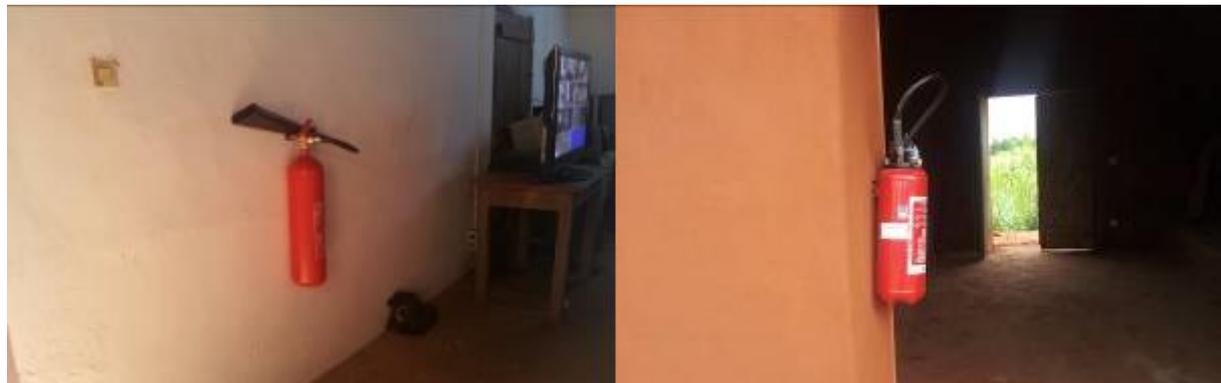


Quelques autres images du chantier





Images de la formation à la prévention et aux interventions d'urgence contre les incendies des agents et des artisans travaillant sur le site Quelques images des extincteurs installés sur le site



Quelques images de la vidéosurveillance



Quelques images du système de détection d'incendie



Quelques images des Pare-feux



CONCLUSION

Il est assez perceptible de constater sur le site des palais royaux d'Abomey est doté d'outils nécessaires lui permettant de lutter efficacement contre les risques et les catastrophes. La formation permanente du personnel au maintien de cet outil et l'implication constante des communautés locales auront pour conséquence d'impacter de façon significative les efforts de conservation et de valorisation du site.